
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

25 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20 . . 09 73 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, option Chirurgie cardiaque, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: CHIRURGIE CARDIAQUE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	KINDO ESAIE	351854B	15/11/84
2	WOBGO MOUSSA	313072	22/06/88

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

